



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donnée par le soussigné, Directeur général de Venise-en-Québec, à tous les contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mardi 13 août 2024 à 17h00, situé au 239, 16^e Avenue Ouest, se prononcera sur le sujet suivant:

- Demande de soutien pour la qualité de l'eau du Lac Champlain

Lors de ces séances, les délibérations porteront exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.

DONNÉ ce 8^e jour du mois d'août 2024

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M.Sc, DMA
Directeur général et Greffier-trésorier
8 août 2024

Certificat de publication

Je, Lukas Bouthillier, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 8 août 2024.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Lukas Bouthillier, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés sur le site Internet de la Municipalité le 8 août 2024.

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M.Sc, DMA
Directeur général et Greffier-trésorier
8 août 2024